

LA TRANCHE SUR MER



magazine

1^{ER} SEMESTRE 2019 ■■■ N°72



Projets d'aménagements
2019 > P.08-09

- Des méthodes innovantes et bienveillantes à l'Ehpad > P.04-05
- Les nouvelles actions de l'office de tourisme > P.10-11

AU SOMMAIRE

Édito	p.03
ACTION	
■ Les taux des taxes d'habitation et foncière restent inchangés en 2018	p.04
■ La Tranche-sur-Mer votera contre le budget 2019 de la Communauté de communes Sud-Vendée littoral	p.05
■ Répertoire électoral unique (REU)	p.05
■ EHPAD <ul style="list-style-type: none">■ Des méthodes innovantes et bienveillantes■ Les ateliers seniors : « Bien chez moi, dans un logement adapté à mes besoins »■ Résidence autonomie	p.06-07
■ Les travaux en cours	p.07
■ Nouveau site internet : Inscrivez-vous vite à la newsletter !	p.08
■ Dossier : Information du public sur les risques de submersions marines et d'inondations	p.09-10
■ Commerçants et nouveaux arrivants : <ul style="list-style-type: none">■ Préférence commerce met à l'honneur des commerçants tranchais■ Nouveaux commerces■ Matinée bienvenue pour les nouveaux arrivants	p.10-11
■ Retour en images	p.10-11
■ L'Office de tourisme <ul style="list-style-type: none">■ Promouvoir l'image de la station à l'étranger■ Présence sur le salon Nautic 2018■ Un partenariat renouvelé avec Vendée Expansion■ Nouveaux produits en boutique■ De nouveaux circuits proposés pour les familles !	p.12-13
■ Pôle enfance <ul style="list-style-type: none">■ L'été 2018 en quelques chiffres■ L'accueil de loisirs « L'îlot copains »■ Micro crèche « l'îlot doudous »■ La ludothèque « L'îlot jeux »	p.14-15

■ Nouvelle équipe, nouveaux projets pour le CMJ	p.16
■ Le club ados	p.16
■ Une chorale le temps de la pause meridienne	p.17

ENVIRONNEMENT

■ Les Floralies nouveaux aménagements <ul style="list-style-type: none">■ Nouvelle recrue au parc des floralies !	p.17
■ Les chenilles défoliantes et urticantes	p.18
■ La qualité des eaux de baignade toujours aussi excellente	p.18
■ Une naissance, un arbre	p.19
■ Villes et villages fleuris	p.19
■ Retour en image sur l'inauguration des jardins familiaux	p.19

CULTURE

■ Au printemps, les rendez-vous de la diversité !	p.20
■ Making-of de la saison d'été	p.21
■ Programme du Pôle culturel Les Floralies 2019	p.21

ASSOCIATIONS

■ Zoom sur les associations	p.22-25
-----------------------------	---------

PRATIQUE

■ Sécurité routière : tous concernés, tous responsables	p.26
■ La garantie responsabilité civile	p.26
■ Collecte de tri	p.27
■ État civil	p.27
■ Numéros utiles	p.28

ÉDITO

Très chers Tranchaises et Tranchais,

Pour cette nouvelle couverture, nous avons souhaité faire la part belle aux aménagements urbains réalisés en 2018, en particulier devant l'Aunis, la place du Capitaine Bigot et son miroir d'eau qui ont été totalement transformés et embellis.

Plus largement, la politique municipale depuis mon premier mandat a ce souci permanent de privilégier la qualité de vie des Tranchais à travers des infrastructures innovantes, pratiques et esthétiques.

En 2019, nous consacrerons un effort important sur la réfection des voiries abîmées et sur l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. L'avenue de la Plage, de l'avenue Maurice Samson jusqu'à l'océan, va bénéficier d'une rénovation complète. D'autres aménagements sont en réflexion, comme par exemple la modification de l'avenue Maurice Samson et de l'avenue du Général de Gaulle, avec l'intégration d'un cheminement piétonnier et cyclable. Ce sont des projets que nous souhaitons partager avec vous dans le cadre de notre politique en matière de déplacement doux, et que nous menons depuis de nombreuses années afin de réduire l'usage de la voiture pendant les périodes touristiques. Nous mettons à disposition des navettes l'hiver et le Fun Bus l'été pour apporter des solutions de déplacement pour tous.

Je m'attache à ce que notre développement économique et touristique ne se fasse pas au détriment de notre qualité de vie et de notre environnement.

C'est, d'ailleurs, l'une des raisons de mon fort attachement au label villes et villages fleuris. Cette distinction récompense tout le travail des services techniques qui fleurissent les espaces verts de la

commune mais aussi animent et sensibilisent les Tranchais à la biodiversité, leur garantissent un entretien zéro phyto. Notre prochain objectif est la conquête d'une 4^e fleur.

Côté tourisme, en juin 2019, nous aurons le privilège d'accueillir les championnats du monde de windsurf homme, femme et junior. Cette semaine de compétitions, réunira les meilleurs véliplanchistes du monde. Cette belle image de glisse, à laquelle nous sommes fortement attachés, a été largement façonnée par le Cercle Nautique Tranchais, prestataire de référence dans l'univers des activités nautiques tranchaises. M. Jean-Pierre Guillon, président du CNT depuis 30 ans, a souhaité passer la main. C'est dans un souci de continuité que la SPL Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer maintiendra les activités. Le Centre Nautique Tranchais (rattaché à la SPL Office de Tourisme) proposera, à partir de janvier 2019, cours et stages de glisse tandis que l'association historique se concentrera sur les manifestations, comme la semaine de la glisse, et l'encadrement des jeunes du club.

Enfin, je souhaite évoquer un projet important, en phase avec notre politique sociale, soucieuse d'éviter l'isolement, la dépendance ou un logement inadéquat pour les plus âgés d'entre nous. Le maintien à domicile est une priorité absolue. Dans cette optique la municipalité est en cours de rachat du bâtiment et du terrain jouxtant l'hôtel de ville. Avec l'aide de l'établissement public foncier et de Vendée Habitat, huit logements adaptés au «bien vieillir» y seront construits. C'est un projet que nous ne manquerons pas de détailler dans les mois à venir.

Pour conclure et comme il est de tradition, permettez-moi de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal de la Tranche-sur-Mer une année 2019 pleine de joie et de santé pour vous et les vôtres.

■ Serge KUBRYK
Votre Maire, Président de la SPL Office de tourisme

LES TAUX DES TAXES D'HABITATION ET FONCIÈRES RESTENT INCHANGÉS EN 2018

5 800 communes ou communautés de communes ont augmenté leur taux de centimes additionnels, cela n'est pas le cas de la Ville de La Tranche-sur-Mer, depuis de très nombreuses années. Conformément à nos engagements les taux de fiscalité sont une nouvelle fois stables en 2018.



Pourquoi la taxe d'habitation peut-elle être différente de celle de 2017 ?

Plusieurs raisons peuvent justifier la modification de la valeur locative :

- Agrandissement du bâti,
- Revenus en hausse ou en baisse,
- Changement du nombre de parts,
- Changement de résidence secondaire en principale,
- Etc...

La comparaison entre deux années doit tenir compte de ces facteurs.

Par exemple, la redevance TV est souvent incluse dans la taxe d'habitation pour les résidences principales mais l'exonération de 30% en 2018 ne porte pas sur cette taxe TV.



Le gouvernement a annoncé un abattement de 30 % pour 80 % des contribuables.

Qui sont ces habitants qui bénéficient d'un dégrèvement ?

Cet abattement ne concerne que les résidences principales. Pour en bénéficier, une personne seule doit avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 27 000 euros.

Pour un couple sans enfant, le revenu fiscal de référence est de 43 000 euros et de 55 000 euros pour un couple avec deux enfants. Tous les habitants n'ont donc pas bénéficié de ce dégrèvement.



D'autres éléments entrent-ils en jeu ?

Certains contribuables bénéficient déjà d'un dégrèvement (autre que la baisse de 30 %) lié aux conditions de revenus (plafonnement de la taxe d'habitation sur les revenus notamment). Cet élément peut grever tout ou partie de la réduction de 30 % ou s'y ajouter.

D'autres contribuables ne sont pas concernés par l'abattement de 30 % car ils sont déjà exonérés du paiement de la taxe d'habitation (+ de 60 ans, veuvage, allocation adulte handicapé sous conditions de revenus, etc...)



J'ai des questions sur ma taxe d'habitation, à qui m'adresser ?

Le calcul et le recouvrement de l'impôt sont du ressort de l'État. Si les services de la Mairie peuvent fournir des éléments d'explication, toute situation personnelle est à traiter directement avec l'administration fiscale.

En conclusion :

Depuis 2008, nous avons beaucoup investi dans la transformation et l'embellissement de La Tranche-sur-Mer tout en baissant l'endettement de la ville et sans augmenter les impôts locaux.

■ Votre Maire, Président de la SPL Office de tourisme
Serge KUBRYK

LA TRANCHE-SUR-MER VOTERA CONTRE LE BUDGET 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Le Budget 2019 proposé le 28 novembre 2018 lors du conseil communautaire de la Communauté de communes est inacceptable en l'état, il est envisagé d'augmenter les dépenses de fonctionnement de + 981 574€ compensées par une hausse des impôts locaux et en particulier la création d'un impôt sur la **Taxe foncière bâtie de 2 points** soit une recette supplémentaire d'impôts et taxes de 1 549 965 €.

Concernant les investissements, il est prévu d'investir 8 574 956 € financés en partie par un emprunt de 1 600 000 € plus un besoin de 861 737 € pour équilibrer les dépenses, soit un complément d'emprunt.

L'endettement de la collectivité est de 47 758 904 € : en 2019 il restera identique voir supplémentaire si les investissements ne sont pas équilibrés.

La Présidente, le Président de la Commission des finances nous disent qu'ils ont découvert après la fusion 9 000 000 € d'emprunts in finés dans des budgets annexes. Cela est très étonnant puisque certains Vice-Présidents étaient administrateurs du Vendéopôle de Sainte Hermine.

Le Maire de la Faute-sur-Mer nous a dit qu'il fallait assumer l'héritage dont beaucoup ont découvert le montant abyssal de l'endettement qui représente 145% des recettes annuelles de la Communauté de communes.

Je rappelle que La Tranche-sur-Mer a voté contre la fusion des quatre Communautés de Communes.

Voter ce budget, c'est appliquer la même méthode de

gestion que le gouvernement actuel, en augmentant les charges de fonctionnement, en augmentant les impôts et en investissant au-dessus de ses moyens, avec pour conséquences :

■ **d'alourdir** l'endettement de la Communauté de communes,

■ **d'augmenter** la fiscalité des habitants.

Ce n'est pas comme cela que l'on gère en bon père de famille l'argent de la collectivité.

Il faut commencer par réduire les frais de fonctionnement, ne plus embaucher (effectifs de 277 personnes en 2019 – ce qui est énorme), ne pas augmenter les impôts et réduire les investissements afin de désendetter la collectivité.

En effet, ce n'est pas facile mais beaucoup de communes s'efforcent de bien gérer leur ville. Leurs habitants vont supporter des hausses d'impôts générées par la Communauté de communes, alors que dans leur ville la part des impôts municipaux n'a jamais augmenté depuis 12 ans. C'est le cas de La Tranche-sur-Mer.

Non, nous ne pouvons pas accepter de voter un tel budget, dont les élus en charge de la gestion ont choisi la facilité en augmentant les impôts plutôt que de réduire les frais de gestion et l'endettement.

Non, les habitants ne doivent pas supporter financièrement les erreurs de gestion du passé et du présent de certains élus.

■ Votre Maire, Président de la SPL Office de tourisme
Serge KUBRYK

REPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

Selon la Loi du 1^{er} août 2016, la réforme de la gestion des listes électorales entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019. La gestion du REU est confiée à l'INSEE. Les listes électorales seront extraites de ce répertoire avant chaque scrutin.

Les inscriptions sur les listes électorales seront dorénavant instruites par les communes tout au long de l'année, et pourront être enregistrées jusqu'au 6^e

vendredi précédent une échéance électorale.

La loi a également introduit quelques modifications sur les modalités d'inscription :

■ Elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.

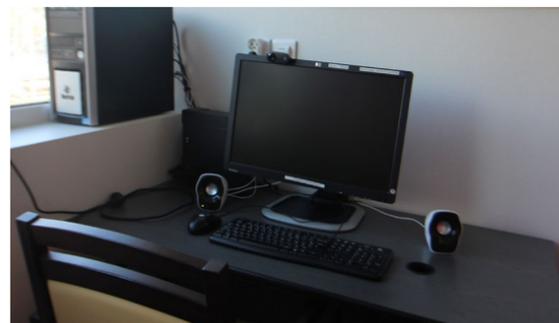
■ Elle permet l'inscription d'office des personnes venant d'acquérir la nationalité française.

■ Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre 2 tours de scrutin pourront voter au 2nd tour.

■ Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

EHPAD DES MÉTHODES INNOVANTES ET BIENVEILLANTES

L'équipe de l'EHPAD continue d'innover en proposant de nouveaux outils et méthodes pour le bien-être des résidents. Anne Favreau, Directrice de l'EHPAD nous en dit plus :



UN ORDINATEUR CONNECTÉ À INTERNET

Un bureau avec un poste informatique se situe dans la pièce de vie de l'EHPAD. Les résidents ont une adresse commune sur laquelle les proches peuvent écrire. Une webcam permet également de réaliser des appels avec le logiciel Skype pour les familles ne pouvant pas venir visiter leurs parents / grands-parents. Une animatrice est disponible pour accompagner les résidents dans leur utilisation de l'ordinateur.



MÉDIATION ANIMALE

"Ceal" c'est le nom du chien que j'ai adopté à la SPA et que j'emène à l'EHPAD. Lorsqu'un résident se montre agité, agressif ou encore triste, le contact de l'animal va adoucir la situation. Par exemple, nous avons une résidente qui ne parle pas mais qui sort de son mutisme au contact de Ceal. C'est un animal qui renvoie à des souvenirs heureux, cela peut évoquer pour certains résidents un ancien animal de compagnie.

DES INSTANTS IMMORTALISÉS PAR LA PHOTO

La photographe Céline Migné est venue plusieurs jours photographier des instants de vie des résidents. Ce projet a abouti sur une exposition pleine de vie, dans les locaux de l'EHPAD. Lors du goûter des familles, qui s'est déroulé en octobre dernier, les familles avaient la possibilité de se prendre en photo grâce à un studio photo que Céline avait installé pour l'occasion. Les familles qui le souhaitent ont la possibilité d'acheter les photos (à un prix très raisonnable).



SILENCE... ÇA TOURNE !

L'équipe de France 3 est venue réaliser un tournage sur les conditions d'admission en EHPAD le 13 novembre. Ce fut l'occasion pour l'équipe de l'EHPAD de montrer les différentes activités mises en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité du reportage sur le site internet de la Mairie.

■ Dominique Robin
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales
■ Anne Favreau
Directrice de l'EHPAD Les Tulipes



LES ATELIERS SENIORS « BIEN CHEZ MOI, DANS UN LOGEMENT ADAPTÉ À MES BESOINS »

En novembre, SOLiHA (Solidaire pour l'Habitat) a proposé une série de 3 ateliers à La Tranche-sur-Mer autour de l'aménagement de son logement, de son confort ainsi que des gestes à adopter au quotidien pour faire des économies.

Le maintien à domicile est une thématique centrale des politiques de l'habitat. Elle est d'autant plus prioritaire que l'espérance de vie augmente en raison de l'évolution des conditions de vie ; et que la majorité des personnes âgées de plus de 75 ans vivent au domicile.

L'objectif principal des ateliers « Bien chez soi » est de sensibiliser les retraités, via la prévention positive, sur les comportements du bien vieillir afin de préserver au maximum leur autonomie au sein d'un logement sain, économe, sûr et confortable. Des outils pédagogiques ont été exposés aux participants afin qu'ils reproduisent, chez eux, les bonnes pratiques assimilées.

SOLiHA propose des aides financières dans le cadre du maintien à domicile. Un expert SOLiHA vient faire un bilan au domicile des seniors qui en font la demande et propose des solutions adaptées à leur perte d'autonomie.

Pour plus de renseignements :



Solitaires pour l'habitat en Vendée

10 rue Benjamin Franklin
BP 762 LA ROCHE SUR YON

02 51 44 95 00

Une aide extérieure est essentielle à votre maintien à domicile ? Vous pouvez demander à l'accueil de la Mairie une liste de professionnels habilités à réaliser à vos côtés les gestes du quotidien.

■ Dominique Robin
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales
■ Anne Favreau
Directrice de l'EHPAD Les Tulipes



© Céline Migné



RÉSIDENCE AUTONOMIE

Des studios dans la résidence autonomie, ouverte le 1^{er} juillet 2018, sont encore disponibles à la location.

Le loyer mensuel toutes charges comprises est de 550 € et les studios sont éligibles à l'allocation logement. Les futurs résidents doivent s'inscrire sur le site « VIA TRAJECTOIRE » :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

pour une étude de leur dossier de candidature.

LES TRAVAUX EN COURS

LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES RÉALISÉS EN 2018

- Rue du Dégas de la Terrière
- Rue du Puits à Blineau
- Rue Etienne Dolet
- Boulevard des Vendéens (de l'allée des Mimosas jusqu'au rond-point des anciens combattants)
- Rue des Campeurs
- Place du Capitaine Bigot
- Impasse Francisco Ferrer
- Parking de l'école de la Mer



LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE EN COURS

Avenue de la Plage

La rue va être réaménagée, dans la continuité du tronçon de l'avenue de la Plage entre les intersections place de la Liberté jusqu'à la place Capitaine Bigot.

Les rues Jean Levert, Maisons Neuves ainsi que Beauséjour vont bénéficier d'un nouvel enrobé mais avant, Vendée Eau va intervenir pour changer les canalisations.



LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Avenue Général de Gaulle : un projet de refonte de l'avenue est à l'étude afin de réaliser un cheminement cyclable sécurisé, séparé de la route par des espaces verts.

Les places de stationnement seront conservées et un accès sécurisé sera réalisé. L'accès au complexe de tennis et à l'aire de camping-car fera également l'objet d'un nouvel aménagement.

Avenue Maurice Samson

Pour poursuivre la politique des déplacements doux, essentielle à la fluidité du trafic l'été, un projet de réaménagement de l'avenue Maurice Samson est à l'étude.

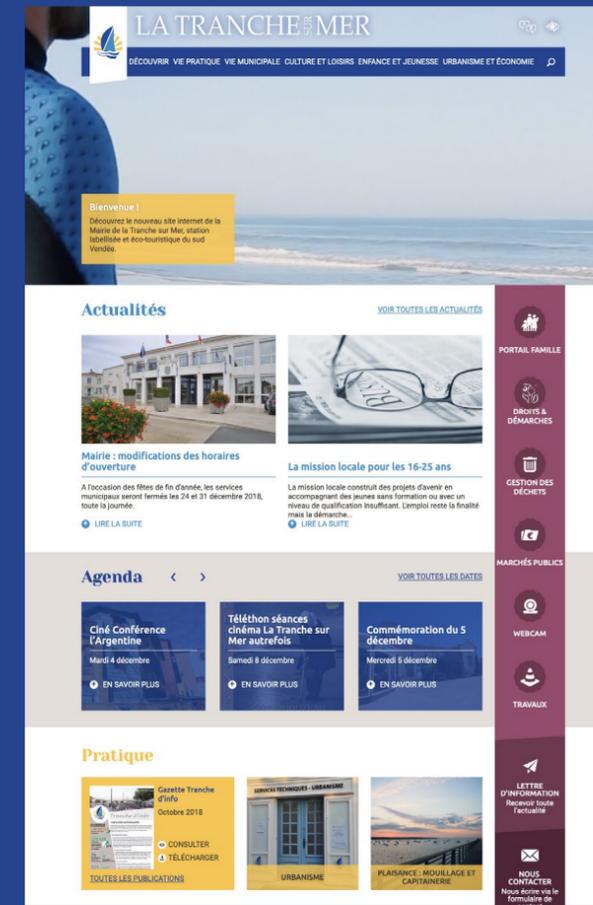
Ce projet, si le Conseil Municipal le vote, verrait le jour en trois temps.

- PHASE 1** : Changement des branchements d'eau potable et des canalisations par Vendée Eau.
- PHASE 2** : Mise en sens unique de l'avenue Maurice Samson, des intersections rue de l'Hôtel de Ville à la rue des Générelles.
- PHASE 3** : Dans la continuité de la phase 2, prolongement de la mise en sens unique jusqu'à la rue des Fleury.



La zone 20 sera maintenue, des places de stationnement et une piste cyclable seront également réalisées pour accentuer la sécurité des piétons et des cyclistes sur ce tronçon étroit.

■ Jean-Claude ESCALBERT
Adjoint au Maire en charge de l'économie, de la voirie, de l'EHPAD et de l'entretien des bâtiments



NOUVEAUTÉ

NOUVEAU SITE INTERNET INSCRIVEZ-VOUS VITE À LA NEWSLETTER !

Le site internet de la Ville fait peau neuve. Plus pratique, plus dynamique, retrouvez également tout son contenu sur tablette et mobile pour une navigation nomade.

Vous souhaitez ne rien rater de l'actualité de votre commune ? Abonnez-vous vite à la newsletter !

Sur la page d'accueil, cliquez sur « lettre d'information » et il vous suffit simplement de rentrer votre adresse mail.



DOSSIER

INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES DE SUBMERSIONS MARINES ET D'INONDATIONS

Adaptez votre habitation face au risque d'inondation ?

Vous êtes propriétaires situés dans une zone inondable réglementée par un Plan de Prévention du Risque Littoral ou Inondation



RÉALISEZ UN AUTODIAGNOSTIC DE VOTRE HABITATION

- Prendre conscience du risque
- Minimiser les dégâts matériels
- Optimiser sa sécurité
- Faciliter le retour à la normale

Obtenez la fiche d'autodiagnostic sur www.bassinulay.fr ou contactez un expert Calyxis au 05 49 04 66 77

OPÉRATION DE RÉDUCTION DE LA VULNERABILITÉ DU BÂTI

Le 30 novembre 2015, le Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) du Bassin du Lay a été approuvé. Ce PPRL définit des zonages (bleus ou rouges) dans lesquels l'urbanisation est réglementée.

Les propriétaires dont les biens sont situés en zones réglementées doivent adapter leur bâti en fonction de leur niveau de vulnérabilité. Le règlement du PPRL impose donc à chaque propriétaire concerné d'adapter son bâti afin de réduire son exposition au risque d'inondation et de submersion marine, dans les 5 ans qui suivent l'approbation du PPRL.

Les mesures à mettre en œuvre peuvent être subventionnées par l'Etat à hauteur de 40% du coût des travaux (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien).

Le Syndicat mixte du marais poitevin Bassin du Lay a recruté le cabinet CALYXIS pour aider les habitants dans leurs démarches de réduction de vulnérabilité (autodiagnostic, aide au montage du dossier de demande de subvention, ...)

Les propriétaires qui souhaitent bénéficier de ces actions peuvent se faire connaître auprès de la mairie en retournant le bulletin d'inscription joint.

■ Jacques GAUTIER
1^{er} adjoint

Bulletin à retourner à la mairie

Nom / Prénom :

Adresse du bien :

Code Postal / Commune :

Résidence : Principale Secondaire

Coordonnées de contact :

Autre adresse (si résidence secondaire) :

Code Postal / Commune :

Téléphone :

Email :

ACTION

COMMERÇANTS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

PRÉFÉRENCE COMMERCE MET À L'HONNEUR DES COMMERÇANTS TRANCHAIS

Préférence Commerce est un label national délivré par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) aux commerçants. Il valorise la qualité d'accueil et de service de proximité engagés dans une véritable démarche qualité.



M. Flatin, M. Bigot pour le magasin de vêtements Class J, M. Petitgas et son équipe pour le salon de coiffure Novaé
Absents lors de la remise des prix mais récompensés : Institut Delph, Fromagerie Mizotte, L'Agence Météo

NOUVEAUX COMMERCES

NOUVEAU BAR / RESTAURANT : LA VILLA



Avec sa vue imprenable sur l'océan, La Villa propose des plats axés sur la mer. Les propriétaires ont su redonner une âme à l'ancienne Villa Martha, en privilégiant une large terrasse de 120 places assises. Prochainement dotée d'un banc d'écailler, des soirées thématiques seront également proposées tout au long de l'année.

🏠 41 avenue de la plage
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER / IAD FRANCE



Mme Béatrice Saillard, conseillère en immobilier pour le réseau IAD France, s'installe à La Tranche-sur-Mer. Membre du 1^{er} réseau de mandataires, Mme Saillard dispose d'un portefeuille de biens à la vente ou à la location. Avis de valeur offert.

🏠 Béatrice SAILLARD pour IAD France
8, 8^e avenue Parc du Rocher,
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

MATINÉE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous étiez 70 personnes à assister à la matinée des nouveaux arrivants le samedi 10 novembre 2018.

Vous venez d'emménager à La Tranche-sur-Mer ? Un prochain accueil des nouveaux arrivants aura lieu courant mars 2019. Pour les personnes nouvellement arrivées mais non inscrites sur les listes électorales, afin de recevoir votre invitation, faites-vous connaître par mail à l'adresse :

noemie.laurendeu@latranchesurmer.eu



RETOUR EN IMAGES

Merci aux nombreux courageux qui ont bravé le froid et la pluie pour assister à la cérémonie du centenaire de l'Armistice. Merci également à tous les bénévoles qui ont participé à cette commémoration.

L'OFFICE DE TOURISME

PROMOUVOIR L'IMAGE DE LA STATION À L'ÉTRANGER

En 2019, l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer sera présent à l'étranger sur les salons suivants :



- **Le salon des vacances de Berne (Suisse)**
Du 24 au 27 janvier 2019
- **Le salon CMT de Stuttgart (Allemagne)**
Du 12 au 20 janvier 2019
- **Le salon des vacances de Bruxelles (Belgique)**
Du 7 au 10 février 2019
- **Le salon d'Utrecht (Pays-Bas)**
Du 9 au 13 janvier 2019
- **Le motorhome and caravan show de Birmingham (Angleterre)** Mi-octobre 2019



Notre destination partagera un stand aux côtés de l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne pour la seconde année consécutive.

Ce partenariat nous permet de diviser les coûts et de bénéficier de la notoriété spontanée de la ville des Sables d'Olonne pour faire connaître notre station.

En parallèle, des campagnes publicitaires seront réalisées dès mars sur des magazines de compagnies aériennes comme Air France Magazine, Easy Jet, Brussels Airline, Transavia ou encore Eurostar Metropolitan. Les compagnies aériennes retenues ont toutes des lignes à destination de Nantes.

PRÉSENCE SUR LE SALON NAUTIC 2018

Le Nautic, c'est le rendez-vous incontournable des amateurs de loisirs nautiques. C'est donc tout naturellement que l'Office de Tourisme représente, pour la seconde année consécutive, ses partenaires glisse mais aussi, plus largement, les nombreuses activités que propose notre station balnéaire.



UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC VENDÉE EXPANSION

Cette année encore l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer renouvelle son partenariat avec la filiale touristique du département Vendée Expansion pour une campagne de communication nationale.

La Tranche-sur-Mer s'affichera dans le métro parisien aux côtés de 6 autres destinations vendéennes et une publicité télé fera la promotion de notre département, sous un angle touristique, courant janvier.

DES PARUTIONS PRESSE ET TV RECORDS !

M6, RTBF (télévision belge), BFM TV, The Guardian (journal national britannique), l'Express Magazine, Elle Magazine... Ce sont autant de médias qui ont dédié reportages ou articles à La Tranche-sur-Mer.

- **Signe que les campagnes de notoriété fonctionnent, les journalistes portent un intérêt grandissant à notre station balnéaire.**



NOUVEAUX PRODUITS EN BOUTIQUE

De nouveaux posters, sacs et porte-clefs sont en vente à la boutique de l'Office de Tourisme !



DE NOUVEAUX CIRCUITS PROPOSÉS POUR LES FAMILLES !

LES BALADES CONNECTÉES VIA LES SMARTPHONES

En complément de la balade « Le Chien perdu de Louis », disponible gratuitement à partir de l'application Baludik et prochainement traduite en anglais et allemand, l'Office de Tourisme va développer de nouveaux circuits éphémères.

Ainsi, à l'occasion des fêtes de fin de d'année, la balade « Le traîneau en folie » voit le jour.

L'histoire est la suivante :

L'année dernière, dans la nuit du 24 décembre lors de sa distribution, le Père Noël a perdu 7 cadeaux. Eblouis par la lumière du Phare de La Tranche-sur-Mer, les rennes ont paniqué et plusieurs paquets sont tombés du traîneau. Il s'agit d'aider Rudolphe, un des rennes du Père-Noël à les retrouver, à partir d'indices et d'énigmes.



UNE CHASSE AU TRÉSOR FAMILIALE, EN VERSION PAPIER, VOIT LE JOUR EN 2019 !



Durée : environ 1h
Prix : 1€ / enfant
Récompense pour chaque enfant

Le but du jeu : Un coffre a été découvert sous l'Office de Tourisme mais il manque le code pour l'ouvrir. L'objectif est de partir à la recherche des 4 chiffres qui le composent.

Chaque famille est munie d'un baluchon dans lequel se trouvent des étapes à suivre et divers accessoires permettant de résoudre des énigmes. Chaque enfant se voit prêter un kit/déguisement de pirate.



PÔLE ENFANCE

L'ÉTÉ 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

L'ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLOT COPAINS »

187 enfants ont fréquenté le centre en juillet et août avec une augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans (73).

33 enfants ont été comptés hors secteur, pour la plupart inscrits par leurs grands-parents qui possèdent une maison secondaire à La Tranche-sur-Mer.

Des vacanciers ont aussi profité de l'ALSH pour inscrire leur(s) enfant(s). En juillet 2018, nous avons atteint un nouveau record avec plus de 80 enfants accueillis à la journée (pour un agrément de 100).

Tous les mercredis de l'année scolaire, le centre de loisirs est ouvert de 9 h à 18 h30 et propose de nombreuses activités et sorties. 25 à 30 enfants sont accueillis en moyenne chaque mercredi.

Un accueil est également réalisé pendant les vacances scolaires (hors juillet - août) et un planning d'animations complet et varié est proposé aux enfants pour leur plus grand bonheur.



DOSSIER JEUNESSE

MICRO CRÈCHE « L'ÎLOT DOUDOUS »

Les chiffres de fréquentation 2018 confirment la pertinence de cette infrastructure avec 23 enfants accueillis en 2018 et un taux de remplissage de 73 %.

Rappelons que le mode de prise en charge PSU choisi par la commune, qui participe financièrement, répond aux besoins et à la demande de nos jeunes ménages, d'un mode de garde économique qui ne grève pas leur budget de travailleur saisonnier avec un accueil temporaire, l'hiver, adapté.

LA LUDOTHÈQUE « L'ÎLOT JEUX »

4 244 personnes sur 49 jours d'ouverture, soit une moyenne de 87 personnes/jour ont fréquenté la ludothèque alors que l'été était très chaud et favorisait des activités extérieures ; soit 30 % de hausse en juillet et une légère baisse pour le mois d'août.

Le public est toujours familial (résidences principales, secondaires et les touristes avec un afflux de 15h à 18h, en particulier les lundis.)

Les animations extérieures initiées en 2017 prennent de l'ampleur. En 2018, 925 personnes ont participé à des animations ludiques dans le parc des floralies :

- Floralies en jeux 181 participants
- Jeux de pistes : 744 participants avec une moyenne de 82 par jeu

Très appréciées par les familles, nous allons poursuivre le développement de ces activités de plein air.

La ludothèque a organisé tout l'été un programme d'animations avec des journées et soirées à thèmes, hebdomadaires, comme les fameuses soirées « Loup Garou », célèbre jeu de rôle apprécié des petits comme des grands.

La ludothèque en 2018 c'est :

- 10 395 joueurs sur place pour un fond de 1158 jeux.
- 2 035 jeux empruntés et 151 adhérents.
- Des matinées d'éveil pour les petits de 0 à 3 ans.
- Des soirées mensuelles.
- Des journées à thèmes
- La mise en place d'un escape game.

Pour la première fois, Festival du jeu (cf. texte encart) s'est déroulé au pôle enfance. Cette nouvelle manifestation

a connu un véritable succès. 2000 participants ont été comptabilisés pendant les 2 journées du festival. A tel point qu'il nous faut remercier les familles, qui ont fait la queue sous la pluie.

Les visiteurs ont pu jouer dans des salles adaptées (Lego, parcours d'agilité, jeux vidéos, escape game...) avec la présence de créateurs de jeux et un panel de jeux de société très diversifié.

Fort de ce succès, la 2^e édition du festival nous promet de nouvelles surprises.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

27 et 28 avril 2019 : 2^e édition du Festival du jeu !



NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAUX PROJETS POUR LE CMJ

21 enfants des 2 écoles se sont présentés aux élections du CMJ. C'est en situation réelle : bulletin de vote, enveloppe, isolement, urne, dépouillement... que 10 enfants ont été élus. Chacun fourmillait d'idées pour l'année, ce fut l'occasion d'échanger sur la faisabilité ou non de leurs projets. Voici ceux retenus pour 2018/2019 :

CITOYENNETÉ

- Organiser un stage de premier secours pour les élèves des niveaux CM des écoles.
- Faire des activités avec l'EHPAD : concours de soupes, après-midi jeux, séance de cinéma élargie aux plus de 75 ans, sortie au bowling et au parc des Floralies.
- Collecter des jouets de Noël pour le Secours catholique.
- Participer aux commémorations, aux vœux du Maire à la population. C'est l'occasion pour les Tranchais de faire leur connaissance.

CULTUREL, SPORTIF, ARTISTIQUE

- Faire des photos avec les résidents de l'EHPAD et une exposition, le lieu de l'exposition est à définir.
- S'associer à la semaine commerciale en organisant le concours des anomalies dans les vitrines en juin 2019. Le CMJ en serait le jury.
- Participer au festival des jeux de la ludothèque.
- Choisir un jeu pour remplacer celui près du skate Park.

ENVIRONNEMENT

- Planter les arbres pour les naissances tranchaises.
- Se sensibiliser au tri des déchets en allant visiter

Trivalandes, le site où sont triées les ordures ménagères vendéennes et le site de la Ferrière où est trié notre sac jaune.

■ Thérèse CHABLE

Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, à l'éducation et au CMJ

LE CLUB ADOS

Le club ados continue de séduire. De janvier à cette fin d'année 2018, le lieu a connu une fréquentation stable. Les sorties comme le laser game, l'escape game et la soirée blind test ont été des francs succès. En fin d'année, un questionnaire a été diffusé auprès des jeunes afin qu'ils s'expriment sur leurs attentes.

■ Philippe BRULON

Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement

■ Christian NOLLEAU

Conseiller Municipal en charge des nouvelles technologies et des relations extérieures



UNE CHORALE LE TEMPS DE LA PAUSE MERIDIENNE



La pause méridienne de l'école de la Mer (11h50 - 13h30) les jours d'école est gérée par la municipalité.

L'année dernière, l'APEM (l'Association de parents d'Elèves de l'école de la Mer), avait expérimenté, à raison d'un jour par semaine, une chorale d'enfants volontaires sur ce temps.

Leur représentation très élaborée et très appréciée des enfants, des parents, du corps enseignant et de la municipalité lors de la fête de fin d'année de l'école les a incités à repartir cette année. Nous venons de signer une convention avec eux.

■ **Toujours sur la base du volontariat, les enfants pourront aller chanter, se mettre en scène sur le thème du « tour du monde en chansons ».**
Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles cultures, de s'ouvrir au monde.

Cette pause méridienne faite pour se restaurer, est aussi l'opportunité de se déconnecter des heures de classe. Cette chorale ludique est une façon agréable de se ressourcer et chacun sait les bienfaits du chant. Pendant le chant, la respiration est régulière et calme, tout comme pendant des exercices de yoga !!! Alors chante ! Chantons ! Chantez !

■ Thérèse CHABLE

Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, à l'éducation et au CMJ

ENVIRONNEMENT

LES FLORALIES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

L'aménagement ludique du parc des Floralies se poursuit avec la création d'un parcours d'agilité destiné aux jeunes enfants, visiteurs privilégiés du parc.

Vous trouverez en 2019 :

- Un bosquet de cordage acrobatique,
- Une pyramide dédale,
- Un bosquet d'équilibre,
- 3 jeux d'agilité.

L'aménagement des chemins permet dorénavant aux poussettes et fauteuils roulants de se déplacer plus facilement.

Une nouvelle boîte à livres, fermée, va compléter le coin détente, face aux poneys.

Les enfants du CMJ ont créé un joli parterre de fleurs à l'entrée, et l'association des jardiniers va compléter ces plantations par un massif de plantes aromatiques. Petit à petit, le parc se développe, lieu d'accueil familial de plus en plus fréquenté par les familles mais aussi par les touristes qui recherchent, l'été, un peu de fraîcheur.

■ Philippe BRULON

Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

NOUVELLE RECRUE AU PARC DES FLORALIES !

Bienvenue au baudet Esteve des Genets qui a rejoint l'âne Victor dans l'enclos des animaux.



LES CHENILLES DEFOLIANTES ET URTICANTES

La chenille processionnaire du pin est la larve adulte d'un papillon nocturne qui pond dans les pins en juillet et août. Son nom savant est le *Thaumatopoea pitycampae*.

Depuis quelques décennies, on constate une présence accrue de cet insecte sur l'ensemble du département avec parfois des dégâts importants principalement sur les arbres isolés et notamment sur plusieurs variétés de pins.

Cette chenille se nourrit d'aiguilles de pin et est très urticante dès qu'elle atteint son 3^e stade de mue en automne.

A cette période, elle tisse un nid blanc cotonneux qui peut abriter jusqu'à 300 chenilles. De l'hiver au printemps, lorsque le temps est doux et qu'elles en sont au 5^e stade larvaire, ces chenilles descendent de l'arbre en file indienne (procession) pour s'enfouir dans le sol. Elles se transforment alors en papillon l'été suivant. La pullulation de cet insecte est cyclique par période de 4 à 5 ans.

TRAITEMENT TERRESTRE EN LUTTE COLLECTIVE

Actuellement, les traitements biologiques sont réalisés entre début septembre et fin novembre. Ils dépendent des conditions climatiques : pas de pluie

et peu de vent.

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral traite **les espaces publics (inscription en mairie en juillet et août)** grâce à une société : la FDGDEON devenue récemment POLLENIZ 85.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez traiter vos arbres ? Vous pouvez vous adresser directement à POLLENIZ 85 (prestation payante) ou vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie de juillet à septembre (prestation payante également).

Plus de renseignements :



POLLENIZ

1 allée des druides
BP141 85004 La ROCHE sur YON
Cedex

02 51 47 70 61

polleniz85@polleniz.fr

www.polleniz.fr

■ Christian NOLLEAU
Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies et aux relations extérieures

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE TOUJOURS AUSSI EXCELLENTE

La qualité de l'eau de baignade est surveillée par l'ARS (Agence régionale de santé), dans le cadre du contrôle sanitaire. Des analyses régulières sont ainsi réalisées pour apprécier la qualité bactériologique de l'eau.

En complément de cette surveillance analytique, un suivi est exercé par la Municipalité pour prévenir toute anomalie susceptible d'affecter la qualité de la baignade et d'induire des risques sanitaires. La gestion de ces situations s'effectue en étroite collaboration avec l'ARS et les postes de secours présents sur les sites.

A l'issue de la saison estivale, un classement de chaque site de baignade est établi à partir des résultats d'analyses bactériologiques des 16 derniers prélèvements. 4 classes de qualité sont ainsi attribuées : insuffisante, suffisante, bonne et excellente.

La Tranche-sur-Mer a reçu la distinction « excellente » pour tous ses sites de baignade.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Comme chaque année, l'opération « une naissance, un arbre » a été reconduite. Elle a eu lieu entre le rond-point du Forcin et celui des Joncs, côté marais, avec des plantations qui embelliront un peu plus notre entrée de ville.

Le CMJ a planté 17 arbres qui porteront le prénom de chaque enfant né en 2018.

■ Philippe BRULON
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La ville de La Tranche-sur-Mer a été labellisée 3 fleurs en 2016. L'année 2019 sera l'année de la consécration avec la visite du jury pour le maintien des 3 fleurs et l'espoir de pouvoir candidater au niveau national pour l'obtention d'une 4^e fleur.

Améliorer la qualité de vie, renforcer l'image et l'accueil de la ville, développer l'économie locale, favoriser la cohésion sociale, agir en faveur de la biodiversité : tels sont les objectifs de la municipalité dont « Le bien vivre » dans notre commune est la priorité.

Nous plantons des arbres, arbustes, plantes et bulbes, et nous le faisons avec goût.

■ Votre Maire, Président de la SPL Office de tourisme
Serge KUBRYK

RETOUR EN IMAGE SUR L'INAUGURATION DES JARDINS FAMILIAUX

Fin août, l'inauguration des jardins familiaux a eu lieu en présence des représentants de la Municipalité et des membres de l'Association des Jardiniers tranchais. C'est l'aboutissement d'un travail mené conjointement et finalisé par la construction de deux abris de jardin. A ce jour, les jardins familiaux comptent 19 parcelles toutes exploitées. Des demandes de terrains sont en cours et il est envisagé pour 2019 un agrandissement sur la parcelle adjacente avec la construction d'un nouvel abri.

À ce jour, l'association compte quatre-vingt-cinq adhérents qui ont à cœur de pratiquer une culture respectueuse de l'environnement. Les jardins familiaux favorisent les échanges, l'entraide et comme tous les jardins, le plaisir.



■ M. Compin
Président de l'association des Jardiniers tranchais

AU PRINTEMPS, LES RENDEZ-VOUS DE LA DIVERSITÉ !

Après un été et une fin 2018 très remplis, la saison 2019 de nos animations s'annonce riche et variée, et plusieurs nouveautés sont encore à la Une. Les questionnaires que vous avez complétés, lors de la saison, nous ont montré que vous appréciez la diversité, elle sera au rendez-vous !

Vous avez pu en prendre connaissance dans le guide consacré aux spectacles du Pôle Culturel des Floralies.

Le théâtre a inauguré la saison avec l'humour de la Mission Florimont, suivie de Chris Esquerre, seul en scène, mais qui nous avait donné « Rendez-vous », puis avec les quatorze pièces du festival de Théâtre amateur.

Fusion du théâtre et de la danse avec la « Preuve d'amour » argentine, ou parcours baroque de la « Symphonie » du Marais, et déjà deux conférences de Connaissance du Monde.

Pour finir l'année, petits et grands ont voyagé vers le Futur lors des Animations de Noël, annonçant, avec leur thème « Le Noël du futur », l'année 2019. Pour inaugurer cette année, le 26 janvier, la traditionnelle Nuit de la Guitare recevra l'élite du paysage guitaristique, français et international.

Jusqu'au mois de mai, théâtre, danse, humour, musiques, concerts, expositions, le choix sera vaste grâce à une programmation très éclectique. Au théâtre, les « Espèces menacées » viendront du Château d'Olonne ; Paris nous apportera « C'est pas du tout ce que tu crois » ; Nantes déménagera son café-théâtre avec « L'effet Yoyo ».

Mais la saison sera aussi musicale : des musiques de film avec l'orchestre Scénefonia, de grands standards du Jazz joués par Michel Delage Big Band et Arnaud Guille, un beau concert de l'Union Intermusicale de La Tranche-sur-Mer associée à l'Orchestre d'Harmonie de Vendée, et les danseurs de « Rock it Daddy », qui vont créer une passerelle entre des univers distincts, du rock au hip-hop...

Avides de découvertes, après la Malaisie ou l'Argentine, nous voyagerons encore vers les Lacs italiens et leurs merveilles.

Quant aux expositions, de peinture, sculpture ou photographie, elles nous accueillent en continu salle Xavier Viollet, au-dessus de l'Office du Tourisme ou dans le Parc des Floralies.

Notre ville fait, par ailleurs, partie du réseau de la Déferlante, qui regroupe huit villes du littoral des Pays de la Loire. C'est dans ce cadre que nous proposons, dès le printemps, des spectacles de plein air à dimension humaine. Un bel éveil de la curiosité et des sensations pour chacun d'entre nous.

Vous avez plébiscité une autre nouveauté, les abonnements : à partir du choix d'au moins trois spectacles du Pôle, vous bénéficiez de réductions, de places réservées, et vous évitez l'attente aux caisses. Merci de votre confiance et de votre fidélité.

Nous espérons que vous aurez autant d'appétit à savourer ces animations et spectacles très divers que nous avons eu de plaisir à les programmer !

■ Marie-France LACROIX et Monique BOUSSAUD
Chargées de la Culture et de l'Animation



Retrouvez le programme détaillé dans le guide du pôle culturel Les Floralies, disponible à la mairie et à l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer ainsi que sur le site de la mairie – rubrique – culture & communication.



MAKING-OF DE LA SAISON D'ÉTÉ



PROGRAMME DU PÔLE CULTUREL LES FLORALIES 2019



SAMEDI 26 JANVIER
**LA NUIT
DE LA GUITARE**
20H30



SAMEDI 09 FÉVRIER
ESPÈCES MENACÉES
Cie des Lumières
20H30



SAMEDI 23 FÉVRIER
C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS
Les Grands Théâtres
20H30



SAMEDI 09 MARS
L'EFFET YOYO
Cie du Café Théâtre
20H30



SAMEDI 23 MARS
MUSIQUES DE FILMS EN SPECTACLE
Orchestre philharmonique Scénefonia
20H30



SAMEDI 20 AVRIL
LES PLUS GRANDS STANDARDS DU JAZZ
Michel Delage Big Band & Arnaud Guille
20H30



SAMEDI 27 AVRIL
UNION INTERMUSICALE
20H30



SAMEDI 11 MAI
ROCK IT DADDY
Cie S'Poart
20H30

SPECTACLES SCOLAIRES

Les représentations sont réservées aux scolaires



MARDI 22 JANVIER
UN CRAPAUD (PRESQUE) PARFAIT
Cie Norkito



LUNDI 29 ET MARDI 30 AVRIL
J'AI JAMAIS VU D'ÉTOILES FILANTES
Cie Syllabe / Dans le cadre de pARTagenscène
Spectacle offert par le Département de la Vendée en partenariat avec les collectivités d'accueil.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

AIDE À LA PERSONNE

A.D.M.R.

Une équipe de professionnelles (aides à domicile) et de bénévoles au service de toute la famille. Association d'aide à la personne certifiée N.F (norme AFNOR) disponible pour vous aider au quotidien 7/7 jours et ce quel que soit votre âge.

Toutes nos prestations bénéficient d'une réduction d'impôts à 50% :

- Ménage, repassage...
- Aide à la toilette, habillage, promenade...
- Portage des repas à domicile...
- Transports gratuits pour tous...
- Téléassistance...
- Autres services...

CONTACT

Président : Patrice SOUCHAUD

🏠 41 rue Victor Hugo (près poste/dentiste)
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 52 61 47 47

✉ maraislittoral@admr85.org

🌐 www.admr85.org

🕒 **Permanences** : lundi et jeudi de 9 h à 12 h

ARTS

ATPA

Association tranchaise de photographes amateurs

La photo en noir et blanc fait un retour en force : expositions, concours, publicités, revues... On la croyait passée de mode, or on la voit maintenant partout.

Beaucoup de photographes pensent que photographier en noir et blanc est une manière de s'exprimer, c'est incontestable ! Si elle revient sur le devant de la scène, c'est qu'elle permet d'exprimer d'autres points de vue, des émotions particulières.

📅 Exposition photos 2018 noir et blanc de 40 photos. Elles seront exposées à l'**Espace Violet du 19 décembre 2018 au 4 janvier 2019.**

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 13h.

Vacances scolaires de Noël du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30.

Le public sera invité à voter pour les trois photos qui correspondent le mieux au thème du noir et blanc.

CONTACT

Michel LACROIX

☎ 06 47 73 06 41

✉ atpa.photographes@orange.fr

🌐 www.photographes-tranchais.fr

📄 https://www.facebook.com/photographestranchais

VENT DES ARTS

L'association «Vent des Arts» est un collectif d'une quarantaine d'artistes (peintres et sculpteurs) organisant des expositions et manifestations artistiques tout au long de l'année : «Le printemps des Arts», début mai, «les Jeudis des Arts», en juillet/Août et «le Salon d'Automne», début Novembre.

CONTACT

🏠 48, rue des Sables-d'Olonne
85360 LA-TRANCHE-SUR-MER

✉ ventdesarts.85@gmail.com

🌐 https://sites.google.com/site/ventdesarts85

DANSE

EMBARCA 'DANSE

📅 Cette année et comme tous les deux ans, les danseurs jazz et hip hop de l'Embarca'Danse vous proposent leur spectacle au théâtre « Millandy » à Luçon **les samedi 8 et dimanche 9 juin 2018.**

Les danseurs vous présenteront des chorégraphies pour finaliser leur année de danse.

Les cours sont ouverts aux enfants (dès 4 ans) et aux adultes. Ils se déroulent à la salle de danse des Tamaris les mardis et samedis durant les périodes scolaires.

CONTACT

☎ 06 71 39 98 56

KENZA DANSE

Allez tout le monde en piste ! Venez rejoindre l'équipe de Kenza danse pour zumba, bouger, brûler des calories et vous amuser. La zumba est un entraînement complet alliant tous les éléments de remise en forme à savoir : cardio, renforcement musculaire, équilibre et flexibilité, avec une douche de bonne humeur. Et pour nos séniors, les exercices sont d'une intensité modérée.

Les cours de body shape font appel à plus de renforcement musculaire avec des exercices simples mais efficaces. Vous vous sentirez revitalisés et en pleine forme.

CONTACT

Sévrine Mourat

☎ 07 83 26 90 80

✉ mahorie261003@hotmail.fr

🕒 **Mercredi** : 18 h 30 à 19 h 30 (zumba adultes)

Jeudi : 10 h 30 à 11 h 30 (zumba séniors)

Vendredi : 11 h à 12 h (body shape)

HUMANITAIRE

ASSOCIATION « JALMALV »

« Jusqu'à la mort accompagner la vie »

Les missions de l'association :

■ L'accompagnement : les bénévoles interviennent le plus souvent à la demande des soignants. Cela signifie d'abord accompagner une personne. L'accompagnant n'apporte pas de solutions, seulement une présence et une écoute jusqu'au stade ultime de leur vie fragilisée par la maladie, le grand âge, l'approche de la mort et le deuil.

■ Un autre service : l'accompagnement des personnes en deuil. Là aussi, les bénévoles sont formés pour accompagner les personnes qui ont perdu un proche et qui se trouvent parfois dans une grande solitude. JALMALV propose :

- une écoute téléphonique,
- des entretiens individuels,
- un groupe d'entraide,
- une participation à un café deuil dans plusieurs villes de Vendée.

Des bénévoles qui ont suivi une formation spécifique sont disponibles pour vous accompagner et vous permettre d'aller vers « un mieux-être ».

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre en priorité contact avec notre secrétariat qui vous apportera les précisions complémentaires que vous souhaitez sachant qu'il y a certainement des bénévoles près de chez vous :

CONTACT

☎ 02 51 36 10 26

✉ contact@jalmalv85.fr

ASSOCIATION COU DE POUSS

Nous n'avons qu'un seul but : apporter une présence et une écoute auprès de nos aînés qui, trop souvent, se sentent seuls et isolés à la résidence des Tulipes.

Fortement intégrés à l'EHPAD, nos bénévoles interviennent régulièrement, non seulement lors des diverses animations mais encore en leur rendant visites chez eux, dans leur chambre. Si vous saviez combien ces simples attentions leur font plaisir et sont attendues, notamment auprès des résidents isolés. Bien évidemment, nous pourrions faire plus si nous étions plus nombreux...

Si vous aimez les contacts humains, si vous disposez de quelques heures de temps libre par semaine, alors soyez les bienvenus et venez nous rencontrer.

Demain, ce sera peut-être notre tour. Venez nous aider à leur créer un environnement où ils se sentent bien et où ils ne doivent pas être oubliés.

CONTACT

Président : J SICOT

☎ 02 51 28 22 96

✉ jacquessicot@orange.fr

INFORMATIQUE

NATIF

Vous avez des difficultés en informatique... Vous cherchez à comprendre, enfin, votre ordinateur... Aujourd'hui, l'aide précieuse que vous cherchez est à votre portée !

- Améliorer vos connaissances générales en informatique, en Internet et en Windows,
 - maintenir votre ordinateur performant avec de simples outils, faciles à utiliser et disponibles gratuitement sur Internet,
 - connaître les meilleurs logiciels à installer sur votre ordinateur,
 - apprendre à protéger votre ordinateur des virus, spywares et autres menaces informatiques,
 - et encore davantage !
- « Ne cherchez plus...Vous avez trouvé!

CONTACT

Le président : Yves Laguillie

- 🏠 L'Aunis - Place du Capitaine Bigot
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
- ☎ 02 51 30 08 36
- ✉ natif.info@orange.fr
- 🌐 <http://natif.info/>
- 🕒 Le Lundi et jeudi 14h - 17h

JUMELAGE

COMITÉ DE JUMELAGE

La ville de La Tranche-sur-Mer fêtera, pour le weekend de la Pentecôte 2019, les 30 années d'amitié qui la lient avec la ville de Bad Rippoldsau – Schapbach en Forêt Noire (Allemagne). Un programme est en cours d'élaboration par le Comité de jumelage et la Mairie.

📅 Le **vendredi** verra l'inauguration de la rue de Bad Rippoldsau - Schapbach (près de la place de l'Europe).

Le **samedi à 15h** se dérouleront les cérémonies d'anniversaire au pavillon de l'Aunis avec le renouvellement de la charte par les deux maires.

Le dimanche une messe Franco-Allemande sera célébrée à l'église St Nicolas par les 2 abbés, suivie de dépôts de gerbes au monument aux morts et à celui du jumelage.

Gageons que le temps sera très ensoleillé pour ces célébrations et, bien sûr, pourra agréablement le séjour de nos amis allemands, en leur permettant de profiter de la plage et de la mer.

Si des particuliers sont prêts à recevoir un ou des Allemands chez eux pendant ce séjour, merci de nous le faire savoir dès que possible. Pas besoin de parler allemand, avec les gestes on peut très bien se faire comprendre !

Dernier séjour des enfants de Bad Rippoldsau Schapbach en juin 2017.

CONTACT

- Pascal PERRIN
- ☎ 06 79 46 93 44
- ✉ pascalperrintranche@wanadoo.fr

LOISIRS

AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE CÔTE DE LUMIÈRE

Nouveau ! Tous les mercredis matin une médiatrice numérique est présente dans les locaux de la bibliothèque aux horaires d'ouverture, pour offrir un accompagnement personnalisé à toutes les personnes se posant des questions sur l'utilisation des outils numériques et informatiques - hors dépannage.

CONTACT

- Présidente : Elisabeth Grossoleil
- 🏠 113 rue Maurice Samson
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
- 🕒 Mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h
Vendredi : 17 à 19h
Samedi : 10h30 - 12h30

ATRANCH'CHOEUR

📅 La chorale ATRANCH'CHOEUR fête ses 10 ans **au Pôle Culturel des Floralies, le 14 juin 2019 à 21h**. Représentation de chant choral, de la variété française des années 50 à nos jours.

CONTACT

- 🏠 10 rue des Sables
La Tranche-sur-Mer
- ☎ 06 13 14 20 12

COMITÉ D'ACCUEIL

📅 Les prochaines manifestations organisées par le Comité d'Accueil :

- **Mardi 1^{er} janvier** - 14h30 - Bain du jour de l'an - Aunis.
- **Samedi 16 mars** - 19h30 - Dîner dansant - Aunis.
- Représentations des Tréteaux du Carvor, pièce de Franck Didier et Thierry François, «Ça sent le sapin», à l'espace culturel des Floralies
 - **Vendredi 5 et 12 avril** - 20h30
 - **Samedi 6 et 13 avril** - 20h30
 - **Dimanche 7 et 14 avril** - 15h
 - **Mardi 9 avril** - 20h30
 - **Mercredi 10 avril** - 15h (séance réservée aux résidents des EHPAD de notre proche région)
- **Mardi matin 6 juin** - Randonnées vélo en partenariat avec le bar le Franc Picard.

■ CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Nous nous réunissons tous les mardis à 14h30 dans la salle «les Bernaches» de l'Aunis pour disputer une partie de scrabble en duplicate (même tirage pour tous les participants).

Vous aimez ce jeu ? Alors venez nous rejoindre et passez

un bon moment dans une ambiance cordiale et sympathique.

CONTACT

- Présidente : Martine FOLLMANN
- ☎ 06.78.79.36.39

MUSIQUE

UNION INTERMUSICALE

En 2019, cela fera 130 ans qu'il existe une musique à La Tranche.

📅 Pour fêter cet évènement, l'intermusicale a invité l'orchestre d'harmonie de Vendée à partager une soirée musicale le **samedi 27 avril 2019 à 20h30** au Pôle Culturel les Floralies. Concert gratuit.

Venez nombreux fêter cet anniversaire !

CONTACT

- Président : Alain LORFROIS
- ☎ 02 51 27 48 61
- ✉ alain.lorfrois@orange.fr

SPORT

LES VOLANTS TRANCHAIS

L'équipe de France de badminton viendra, pour découvrir le beach badminton, sur les terrains de la plaine de jeux du Fond du Mourat au deuxième trimestre. Ses membres s'affronteront dans des matchs d'exhibition. Le public sera invité à y assister. Cet événement montre l'intérêt que porte la Fédération Française aux initiatives des Volants Tranchais dans le développement du badminton de plein air et du badminton estival.

📅 L'association organise aussi les **22 et 23 juin** la deuxième édition du tournoi national de beach badminton.

Le tournoi 2018 ayant été plébiscité à 97.6% par les joueurs, nous nous organisons pour recevoir 200 joueurs et leurs familles. Comme toujours ces événements nécessiteront l'aide de bénévoles des autres associations.

CONTACT

- Michel BOUCHERON
- 🏠 7, rue des Althaéas
85360 La Tranche-sur-Mer
- ☎ 06.30.59.63.41
- 🌐 volants.tranchais@orange.fr

GYMNASTIQUE DYNAMIQUE TRANCHAISE

Club labellisé « qualité sport santé »

📅 Matinée « Portes Ouvertes »

Samedi 9 mars 2019, de 9h30 à 13h

Gym pilates, gym zen, gym du dos, gym dynamique fitness.

Nouveauté cette saison : une séance supplémentaire de

Gym pilates est proposée le jeudi soir de 19h30 à 20h30. Séances d'essai et inscriptions possibles tout au long de l'année.

CONTACT

Nathalie BOISSERIE - Animatrice diplômée BPAPT (Brevet Professionnel Activités Physiques pour Tous), Diplômée Gym pilates (tous publics, femmes enceintes et personnes en post-thérapie).

- ☎ 06.62. 29.37.61
- ✉ nathalie.boisserie@orange.fr / gymtranchaise@orange.fr
- 🌐 www.facebook.com/nat.remiseenforme

LENERGIE SPORT

Nouvelle association à La Tranche-sur-Mer : l'Association Energie Sport vous propose plusieurs activités à l'année !

Au programme : de la marche nordique pour allier sport et plein air (jeudi) ainsi que des cours de barre - pilates (lundi), subtile combinaison de pilates et de danse pour améliorer sa posture en musique. «Combiner plaisir et bien-être corporel, c'est vraiment l'état d'esprit de notre association. L'objectif ? Trouver le sport qui vous correspond. Et ce, avec un accompagnement professionnel personnalisé et dans la bonne humeur !» explique la présidente de l'Association.

CONTACT

- Caroline Segura
- 🏠 8 rue de l'Hôtel de ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
- ☎ 06 81 02 57 72
- ✉ asso-energie-sport@outlook.fr
- 🌐 <https://www.facebook.com/assoenergiesport>

ROLLER CLUB LA TRANCHE-SUR-MER

L'association Roller Club La Tranche-sur-Mer (RCLTM) a été créée en octobre 2017.

Pour la saison 2018-2019 le club compte actuellement 30 licenciés. Les patineurs ont entre 5 et 15 ans. Les jeunes sportifs sont encadrés par Cloé pour l'initiation au roller et par Adrien pour le roller de course.

Cette année 2 jeunes, Elie 14 ans et Lucas 9 ans, vont participer aux deux manches d'interzones qui correspondent aux qualifications pour le championnat de France qui se déroulera à Beauvais les 2 et 3 mars 2019. Lucas et Elie vont représenter les couleurs de La Tranche-sur-Mer au niveau national.

Pour ce qui est de l'école de patinage, les enfants participeront au challenge vendéen qui se déroule en 4 manches. Le but de ce challenge étant de s'initier à la compétition en se confrontant aux autres clubs vendéens.

CONTACT

- Entraîneurs : Adrien LAURENT ☎ 06 46 79 14 13
- Cloé PAPIN ☎ 06 32 42 09 28
- ✉ rollerclublatranchesurmer@gmail.com
- 🕒 **Entraînements** : tous les samedis matins

LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE

Parce que nous sommes tous susceptibles de causer un jour du tort à autrui et que ce dernier peut nous demander réparation du préjudice subi, l'assurance responsabilité civile permet de couvrir ce risque.

Il est bon de le savoir car nous avons remarqué que de nombreuses personnes n'ont pas ou ne connaissent pas cette couverture indispensable. En tant que propriétaire, locataire, ou hébergé occasionnellement, elle est obligatoire. Comme pour l'assurance automobile, il est indispensable de souscrire une assurance couvrant la responsabilité civile envers les tiers car le Code civil stipule qu'on est tenu de réparer les dommages causés à autrui. Il en est de même pour l'assurance responsabilité civile dite professionnelle.

Cette assurance se substitue à l'assuré pour indemniser la victime et couvre les conséquences des dommages corporels, matériels et immatériels.

Que couvre la garantie responsabilité civile ?

La garantie responsabilité civile souscrite couvre normalement les dommages aux tiers :

- causés par votre faute, par imprudence ou par négligence,
- commis par vos enfants, s'ils vivent sous votre toit (les enfants majeurs vivant sous votre toit sont en principe également couverts),
- causés par vos ascendants vivant sous votre toit,
- causés par les personnes que vous employez (femme de ménage, jardinier, baby-sitter...),
- causés par vos animaux (ou ceux que vous gardez),
- causés par les objets que vous possédez, ou avez empruntés ou loués, du fait du logement dont vous êtes propriétaire.

Toute personne hébergée ou logée à titre locatif doit également souscrire cette assurance. Les services sociaux possèdent les renseignements nécessaires pour des contrats à prix réduits.

Attention :

Vérifiez cependant dans votre contrat les personnes couvertes par la garantie, car tous les assureurs ne les considèrent pas de la même façon, **surtout en matière scolaire pour vos enfants.**

Liens à consulter pour plus d'information

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2123>

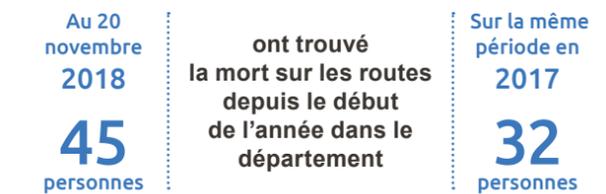
■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS CONCERNÉS, TOUS RESPONSABLES

La Vendée connaît un accroissement du nombre de personnes décédées dans des accidents de la circulation routière et détient malheureusement un triste record :

■ On meurt deux fois plus sur les routes de Vendée qu'ailleurs en France.

Inquiétant taux de mortalité : 40% de ces accidents concernent les routes départementales, hors agglomérations.



La préfecture insiste sur l'augmentation : **13 personnes soit 40,6 % de tués supplémentaires.**

L'année 2017 s'était terminée avec 37 décès.

Monsieur le Préfet de par ce constat, appelle à :

« une réaction forte et immédiate pour faire cesser les comportements dangereux sur les routes vendéennes. Il est de notre devoir d'agir collectivement pour la sécurité routière et pour protéger la vie de nos concitoyens. »

Cette hécatombe n'est pas fortuite, elle n'a d'origine que les comportements à risque des usagers.

En premier lieu, la vitesse, l'alcool, les produits stupéfiants ; puis les imprudences volontaires, les dépassements dangereux, la somnolence et l'incivisme par non-respect des règles du code de la route = 1 vie en danger.

Il faut que chacun prenne conscience des risques qu'il encourt et fait encourir, en conduisant volontairement de manière dangereuse, entraînant des drames familiaux irréversibles.

Il ne faut pas contester les contrôles routiers, ils sont mis en place pour protéger la population, ce qui est le devoir de toute personne investie d'une mission de service public. Des actions de sensibilisation, d'information, de sécurisation et de contrôles vont être mises en œuvre sur tout le département. En prenant le volant, pensez à votre famille et à la famille des autres.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

COLLECTE DE TRI

Sortir les bacs ordures ménagères, les bacs verres, les bacs papiers & les bacs jaunes

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V
8 M	8 V	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L
11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M
19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V
22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V
29 M		29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 J		31 D		31 V	

■ Bac jaunes ■ Bac ordures ménagères
■ Bac verres ■ Bac papiers

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Maéline BERRY - 14 juin
- Kelya VATEL EMO - 9 juillet
- Andgel NEAU SUREL - 8 août
- Raphaël DROUIN - 30 août
- Nino ROUSSELLE - 18 septembre
- Romane CHEVALIER - 27 octobre
- Louca AUGER CAPGRAS - 25 novembre

MARIAGES

- Eugénie BRACQUE & Blaise GOUPY - 23/06
- Manon LACOUR & Etienne BOISHARDY - 30/06
- Laetitia CHARRUAULT & Marien ZILLER - 30/06
- Aline ROCHARD & Joseph DENIS - 17/08
- Tiphaine MIGNOT & Rudy ODIARDO - 1^{er} /09
- Marie DURAND & Sébastien DROUIN - 1^{er} /09
- Mathilde CAILTEAU & Ludovic BROCHARD - 15 /09
- Sandrine DEMEURE & Jérôme LAMAQUE - 22/09
- Emmanuelle QUINET & Benjamin HOFACK - 6/10
- Claire DUPONT & Olivier CATTALDO - 6/10
- Audrey CORTESI et Jérémy PERDOUX - 13/10

DÉCÈS

- Lucienne MOTRON - 26 juin
- Denis GORIN - 27 juin
- Jacqueline CHOPIN - 7 juillet
- Reine HUET - 10 juillet
- Béatrice MAURY - 27 juillet
- Christine DERVIN - 5 août
- Robert TOUSSAINT - 15 août
- Marie-Thérèse GRAS - 16 août
- Paule BOIVINEAU - 18 août
- Michel SAUTENET - 25 août
- Frédéric DELAVIER - 26 août
- Colette RAGOT - 10 septembre
- Pierre VIGOUROUX - 10 septembre
- Guy ROBERGEAU - 14 septembre
- Elisabeth AUROY - 21 septembre
- Jacques FOUCHEREAU - 23 septembre
- Laurence TOUVRON - 28 septembre
- Robert BABIN - 3 octobre
- André CARADU - 4 octobre
- Lucienne MARCON - 10 octobre
- José BARREIROS - 10 octobre
- Eugène HUVELIN - 11 octobre
- Carole FILLON - 12 octobre
- René GUERIN - 16 octobre
- Micheline BOURBIER - 26 octobre
- Ginette CHATENET - 2 novembre
- Dominique PENA - 8 novembre
- Noëlle TRAVERS - 14 novembre
- Michèle GONIN - 12 novembre
- Jean COTTE - 23 novembre
- Simonne TOUVRON - 28 novembre



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62

✉ mairie@latranchesurmer.eu

🌐 www.latranchesurmer.fr



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception graphique : Audrey Bareil communication
- Impression : Offset 5
- Crédit photo : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, Shutterstock, Julien Gazeau
- Dépôt légal : 1^{er} semestre 2019
- Tirage : 3000 exemplaires
- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION

de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police Municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
 - Le samedi à partir de 12h
 - Les dimanches et jours fériés
- 02 51 44 55 66

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture

32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96 Fax : 02 51 27 78 71

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr